Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250625-20250625-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 04/07/2025
Date de réception préfecture : 04/07/2025

PRÉ-BOCAGE
INTERCOM-NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 25 juin à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 19 juin 2025 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 30
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 34

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Jean- Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Patrick SAINT-LO, Bertrand GOSSET , Marcel PÉTRÉ, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.
Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Jean-Marie DECLOMESNIL a donné pouvoir à Geneviève LEBLOND, Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Sandra LEMARCHAND, Martine JOUIN a donné pouvoir à Patrick SAINT-LO, Christian HAURET a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER.
Étaient absents excusés : Marie-Josèphe LESENECHAL, Pierre DEWASNE, Edith LANGLOIS Yvonne LE GAC, François REPEL.
Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Véronique BOUÉ, David PICCAND, Josiane LECUYER, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.
Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.
Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20250625-20250625-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 04/07/2025
Date de réception préfecture : 04/07/2025

DELIBERATION 20250625-6 : RH_SUPPRESSIONS DE POSTES_2 POSTES ADJOINT TECHNIQUE

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant qu'en cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 25 février 2025,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 21 mars 2025,

Monsieur le Président rappelle la nécessité de supprimer les emplois non pourvus, par suite d'avancement de grade, suivants :

- Un poste d'adjoint technique à temps complet, créé par la délibération n°VBI_236 le 20 mars 2007,
- Un poste d'adjoint technique à temps non complet 32/35ème, créé par décision n°20171205_5 du 05 décembre 2017.

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE SUPPRIMER** un poste d'adjoint technique à temps complet, crée par la délibération n°VBI_236
- **DE SUPPRIMER** un poste d'adjoint technique à temps non complet 32 / 35ème, crée par la décision n°20171205_5
- **D'AUTORISER** la mise à jour du tableau des effectifs

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER

Le Président,
Gérard LEGUAY

PRE-BOCAGE INTERCOM